

Les dynamiques des migrations clandestines de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe

Partie 2 : Economie parallèle, esclavage, et zones de conflit : les routes migratoires, un chemin semé de périls en constante évolution

Le départ migratoire clandestin, au même titre que tout départ lointain et à long terme pour un individu, est le fruit d'une préparation de plusieurs mois pendant lesquels le futur émigrant épargne un maximum de fonds et sollicite dans certains cas ses proches pour obtenir un soutien financier et logistique lui permettant de concrétiser son projet de voyage. Dans 70% des cas toutefois, le départ est auto-financé par le migrant seul¹.

L'ensemble de ces candidats au départ sont par ailleurs au fait des nombreux risques qu'ils encourent à tenter un tel périple sans aucune garantie de succès, ce qui remet en question la pertinence et l'utilité d'une partie des politiques publiques incluant des campagnes de communication mettant en avant les risques encourus, que l'on trouve notamment au Bénin et en Côte d'Ivoire et financées par l'Union Européenne. Les émigrants ont en général tendance à occulter ces risques, même s'ils en ont conscience, pour exalter les potentiels succès du voyage². Entre 2014 et 2018, les naufrages d'embarcations de migrants en Méditerranée ont entraîné la mort ou la disparition de près de 17 000 individus. A ce chiffre s'ajoute le nombre de décès de migrants clandestins sur le continent Africain, notamment dans le désert du Sahara (nord Niger, nord Soudan et sud de la Libye). Entre 2013 et 2018, celui-ci dépasse les 7700 morts³. Ces chiffres sont relatifs et très probablement bien en deçà des réalités eu égard à la difficulté d'obtenir une vue d'ensemble précise.

¹ OIM – ONU Migration, “Rapport de profilage des migrants Ivoiriens, Mai 2017-Mai 2018”, Organisation Internationale Pour les Migrations – Côte d'Ivoire

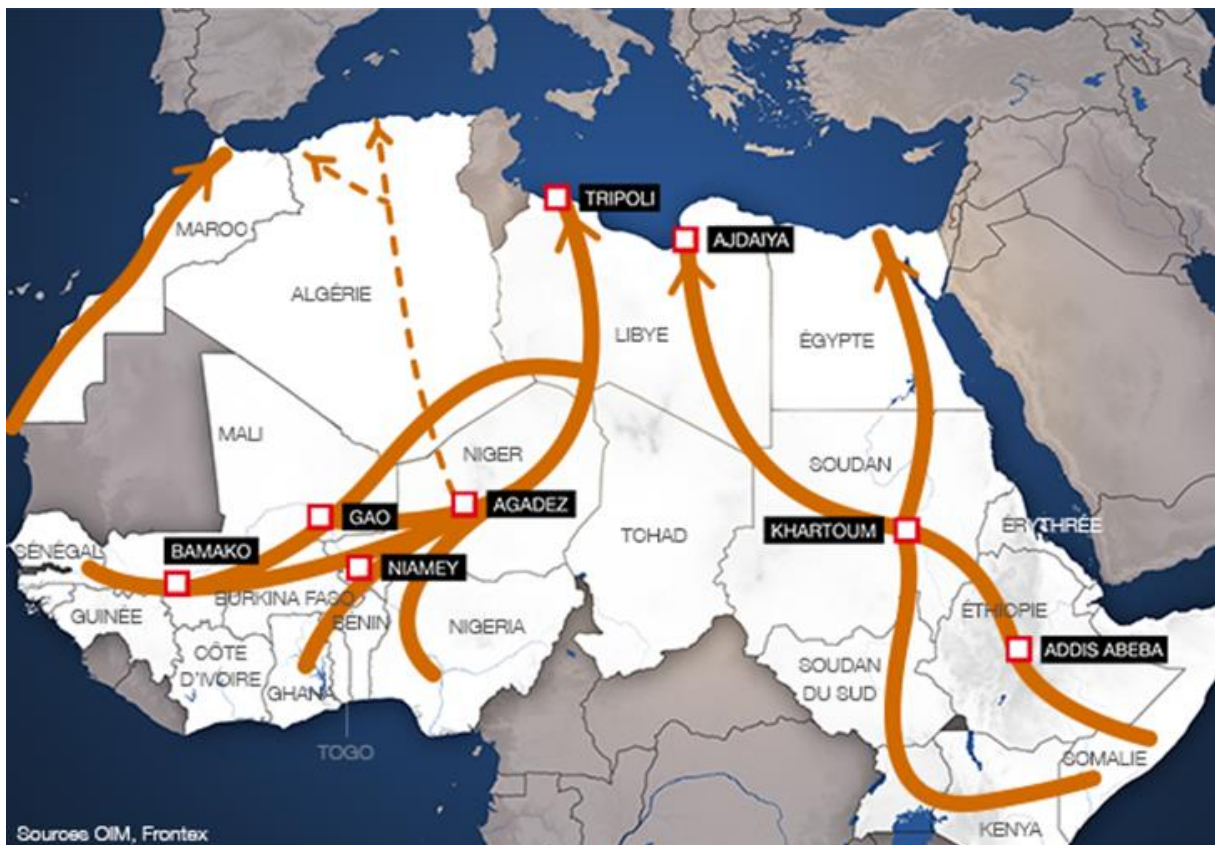
² Entretien avec Ibrahim Sy Savané par Marie Miran Guyon, « Des visages et des routes. Les migrations irrégulières au départ de la Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine*

³ D'après les chiffres avancés en 2019 de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Des routes migratoires clairement dessinées de l'Afrique vers l'Europe en passant par le Maghreb

La route migratoire d'Afrique vers l'Europe la plus empruntée actuellement est celle passant par le Maroc, l'Organisation Internationale pour les Migrations relevant en 2018 42 000 migrants ayant transité du Royaume du Maroc vers celui d'Espagne, 38 000 étant passés par la voie maritime. En comparaison, la seconde route migratoire qui passe par la Libye à destination des côtes italiennes, a vu transiter un peu plus de 20 000 migrants Africains au cours de l'année écoulée bien que celle-ci ait longtemps été la première porte d'accès clandestin à l'Europe.

Depuis la Côte d'Ivoire, la route-type démarre à Gagnoa et passe la plupart du temps par le Burkina Faso et le Mali, ou encore le Niger, dont le passage quasi-obligé est Agadez avant de rejoindre le Maroc, la Tunisie ou la Libye.



Carte créée par Radio France Internationale (RFI)

<http://www.rfi.fr/afrique/20171207-carte-routes-migratoires-africaines>

Certains migrants vont parfois directement jusqu'en Tunisie ou au Maroc par avion, notamment dans la mesure où l'entrée et le séjour temporaire dans ces Etats ne

nécessitent pas de visa pour les ressortissants Ivoiriens. 62% des départs se font par route, les autres en avion ; 70% des femmes émigrants de Côte d'Ivoire ont toutefois quitté leur pays d'origine par avion, ce qui peut s'expliquer par la dureté physique du trajet routier qui implique notamment une traversée du Sahara.

Pour certaines émigrantes Ivoiriennes, la Tunisie est par ailleurs fréquemment envisagée comme pays final de destination ; c'est finalement les rencontres sur place (notamment de réseaux organisés) qui les incitent à aller plus loin, et notamment à passer la frontière pour la Libye avant de tenter la traversée vers l'Europe.

Le passage de migrants, une activité illégale comme moteur de l'économie parallèle

Si le passage par le Niger a longtemps été la route migratoire principale, le gouvernement nigérien a adopté depuis 2015-2016 des lois beaucoup plus sévères qu'auparavant pour réprimer le trafic d'êtres humains et plus précisément les activités de passeur, activités qui étaient devenues une véritable économie parallèle au fil des années. Le manque à gagner lié au tarissement de cette manne économique illégale a été, dans une mesure toutefois relativement faible, compensé par des programmes de soutien économique aux anciens passeurs reconvertis dans des activités légales. Toutefois, face à la modestie des revenus et compensations qu'offrent ces programmes et les perspectives d'emploi classique le long des routes migratoires au Niger, l'appât du gain pousse de nombreux passeurs à maintenir leur activité, si illégale soit-elle, en prenant plus de risques pour eux et pour les migrants, le tout pour des coûts plus élevés payés par ces derniers. Au total en 2016, le trafic de migrants a généré des gains illégaux de plus de 6 milliards d'euros à travers le monde⁴.

L'activité des passeurs étant illégale et nécessitant une organisation en réseau, il serait intéressant d'approfondir l'analyse de potentiels liens avérés entre ces réseaux et ceux des organisations criminelles de la région. Cette analyse permettrait de dresser une cartographie plus précise des mannes financières dont disposent les groupes criminels et extrémistes de la sous-région Sahélo-Saharienne, notamment dans le cadre de la théorie des hybrides, qui développe le principe d'une pluralité

⁴ Chiffres avancés en 2017 par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC).

d'activités illégales exercées par un même groupe criminel organisé et souvent identitaire (on peut citer des groupes islamistes s'adonnant à la fois à la contrebande, au trafic de drogue et d'armes, aux enlèvements contre rançons, à des opérations terroristes, et dans notre cas au trafic d'êtres humains). Ces groupes transfrontaliers sont en capacité d'agir dans l'ensemble de la bande Sahélo-Saharienne, jusqu'en Libye où la situation particulièrement anarchique du pays est propice à ce type d'activités et représente une étape risquée de plus pour les migrants.

Par ailleurs, un phénomène moins connu participe également à l'existence d'une économie parallèle liée au phénomène migratoire ; une partie importante des migrants, hommes et femmes, travaillent pendant leur voyage. Dans le cas des migrants Ivoiriens, ces derniers ont exercé principalement dans le secteur de la construction et du bâtiment pour les hommes, dans le social, le ménage, l'hôtellerie et la restauration pour les femmes. Dans 10% des cas, il s'agit d'un travail forcé et non-rémunéré⁵ ; en d'autres termes, d'esclavage.

Des routes migratoires changeantes au gré des dangers rencontrés par les migrants

Le sort des migrants en Libye, en particulier celui de ressortissants Ivoiriens victimes d'esclavage, a particulièrement heurté l'opinion publique lorsqu'il a été récemment médiatisé.

Un quart des émigrants d'Afrique qui empruntent la Route Méditerranéenne Centrale (RMC) sont des ressortissants Nigériens⁶. Cette route, qui fait transiter les migrants par la Libye pour tenter de rejoindre l'Europe par la mer, a trois sources de départ principales : La première, à l'Est, regroupe les individus en provenance de la corne de l'Afrique, principalement des émigrants Somaliens, Ethiopiens et Soudanais. La seconde source, au centre, est composée de Camerounais, Centrafricains et Nigériens et rejoint le flux de la troisième source d'émigration au niveau du Niger, à Agadez. Cette dernière compte quant à elle principalement des candidats au départ Sénégalais, Maliens, Ivoiriens, Burkinabés et Ghanéens qui transitaient fréquemment par Agadez, plaque tournante des flux migratoires du centre et de l'ouest de l'Afrique.

⁵ OIM Côte d'Ivoire, 2018, Op. Cit.

⁶ KIRWIN Matthew, ANDERSON Jessica, « Identifying the factors driving west african migration ».

Depuis le durcissement légal à l'encontre des passeurs, d'autres routes migratoires vers le Maroc et l'Algérie puis l'Europe se dessinent, notamment à travers le Mali, et les points de départ des embarcations destinées à faire franchir la Méditerranée aux migrants sont de moins en moins situés en Libye, comme ce fut le cas aux environs de Tripoli et Adjabiya. D'autres facteurs expliquent également l'amoindrissement des flux migratoires passant par cette RMC, comme l'instabilité géopolitique de la Libye et plus particulièrement les récents conflits d'ampleur qui ont repris entre les autorités reconnues par la communauté internationale et les forces d'opposition armées, rendant la zone particulièrement dangereuse.

Une préoccupation majeure pour les Etats d'origine, de transit et de destination des migrants clandestins

Les flux internationaux de migrants en provenance d'Afrique subsaharienne et transitant par ces routes représentent une problématique politique majeure pour les Etats africains tout comme pour les Etats européens qui bordent la Méditerranée. Les politiques publiques de gouvernance migratoire se sont donc développées à travers les interactions entre l'Afrique et l'Europe.⁷

Le gouvernement Ivoirien n'est pas sourd au sort de ses ressortissants qui tentent, clandestinement, de rallier l'Europe par le biais des routes migratoires qui traversent le Niger puis la Libye vers l'Italie, ou qui sillonnent le Mali vers le Maroc puis l'Espagne. Les problématiques à propos desquelles il est urgent d'agir sont nombreuses ; la dangerosité du transport routier de migrants par les passeurs dans des véhicules surchargés, sur des routes parmi les plus meurtrières de la région, les traversées du Sahara, l'enfermement dans des centres de détention où les conditions de vie sont inhumaines, le trafic d'être humain, jusqu'aux noyades en Méditerranée.

⁷ NAKAYAMA Yumi « Migration governance : Migration within and from Africa », 2017.

Bibliographie

- ASCPE « Mettre les migrations au cœur de la coopération entre l'Union Européenne et l'Afrique », compte-rendu de séminaire de la plate-forme UE-Afrique(s) de l'Association, 31 Janvier 2019
- (2019) International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) website database.
- KIRWIN Matthew, ANDERSON Jessica, « Identifying the factors driving west african migration », West African Papers No 17, Sahel Research Group, Center for African Studies, University of Florida, Sahel and West Africa Club, OCDE, Juillet 2018.
- UNESCO, République de Côte d'Ivoire, CEDEAO, Union Européenne « Les migrations irrégulières de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe : Quels défis pour les pays de la CEDEAO ? » Compte-rendu de colloque régional 12, 13 et 14 Mars 2019
- (2017). Des visages et des routes. Les migrations irrégulières au départ de la Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine*, 263-264(3), 255-257. doi:10.3917/afco.263.0255. Entretien avec Ibrahim Sy Savané par Marie Miran Guyon.
- (2017) NAKAYAMA Yumi, « Migration governance: Migration within and from Africa », African Studies Center-Tokyo University of Foreign Studies (ASC-TUFS).
- (2018) OIM – ONU Migration, "Rapport de profilage des migrants Ivoiriens, Mai 2017-Mai 2018", Organisation Internationale Pour les Migrations – Côte d'Ivoire.
- (2017) PISON Gilles, « *Tous les pays du Monde* », Populations et Sociétés N° 547, Institut National d'Etudes Démographiques
- (2013) SCHOUMAKER Bruno (UCL), FLAHAUX Marie-Laurence (UCL), SCHANS Djamila (Maastricht University), BEAUCHEMIN Cris (INED), MAZZUCATO Valentina (Maastricht University), SAKHO Papa (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), « *Changing Patterns of African Migration : A Comparative Analysis* », Migrations Between Africa and Europe (MAFE), MAFE Working Paper 18